

L'Avenir Syndicaliste FO de la Manche

Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS



numéro 31
AVRIL 2011

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION de L'UNION DEPARTEMENTALE
des SYNDICATS FORCE OUVRIERE de la MANCHE

Directeur de la publication : Yann PERROTTE – Rédaction, Administration & Impression :
UD FO Manche – 56 rue de la Buaille – 50100 CHERBOURG
02 33 53 03 72 – fax 02 33 93 02 79 – e-mail : fo50@orange.fr - http://50.force-ouvriere.org
dépôt légal : à parution ISSN 1764-6065 CPPAP 0913 S 06651 – prix 0,25€

Nucléaire : des travailleurs comme les autres

L'accident de Fukushima, provoqué par une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle, entraîne à juste titre à un réexamen de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires françaises sur le plan technique.

Dans la Manche, département le plus nucléarisé de France avec les installations nucléaires d'AREVA, d'EDF et de DNCS, FO est particulièrement vigilante. C'est pourquoi FO a été à l'initiative d'une réunion extraordinaire des Commissions Locales d'Information (CLI). Cette réunion a eu lieu le 18 avril avec pour ordre du jour : « *Scénarios accidentels et contre-mesures en cas de catastrophe naturelle, d'agression externe ou de défaillance technique. Règles de cumul de scénarios* ».

Mais si Pouvoirs publics et employeurs, de même que les opposants, ont pensé à un examen technique, ils oublient une fois encore les travailleurs qui sont les plus exposés aux risques de l'industrie nucléaire, et les garants essentiels de la sûreté et de la sécurité.

Or, les droits et les conditions de travail des milliers de salariés intervenant dans le nucléaire sont inégaux et insuffisants, et indignes pour les salariés de la « sous-traitance ».

Cette situation n'est pas nouvelle : depuis les années 70, FO revendique pour l'ensemble des salariés du nucléaire des garanties et des droits équivalents à négocier dans un cadre collectif et conventionnel.

Pour FO, il est indispensable et urgent d'améliorer la situation en apportant une réponse positive à cette revendication, même si cela met en relief l'irresponsabilité des gouvernements, employeurs et autres qui ont multiplié les manœuvres pour s'y opposer.

FO réaffirme sa condamnation de l'extension insensée de la sous-traitance. Elle a pour but de baisser le coût du travail, de dévaloriser les qualifications, au détriment des droits, de la santé, et de la sécurité des salariés, politique dangereuse pour les installations nucléaires, les populations et l'environnement.

Jean-Claude MAILLY, au nom de la Confédération FO, a écrit le 19 avril 2011 au Premier Ministre FILLON pour demander l'ouverture dans les plus brefs délais des discussions nécessaires dans le cadre de la Conférence Nationale de l'Industrie.

FORCE OUVRIERE est déterminée à ce que les salariés du nucléaire ne soient pas, une fois encore, les grands oubliés.

Car si l'industrie nucléaire n'est pas comme les autres, les travailleurs du nucléaire sont, eux, des travailleurs comme les autres. Ils doivent bénéficier de garanties spécifiques, collectives, et définies par la négociation dans un cadre conventionnel.

Yann PERROTTE
Secrétaire Général
de l'UD FO de la Manche

Sommaire		Editorial	: page 1
Elections (résultats)	: page 2	Salaires	: pages 3-4
Retraites	: pages 5-7	Formation syndicale ; citation	: page 8

Elections Professionnelles dans la Manche

Suite à la loi du 20 aout 2008 et afin de réaliser notre propre calcul de la représentativité FO à tous les niveaux (départemental, fédéral, confédéral),
LES SYNDICATS DOIVENT IMPERATIVEMENT ENVOYER LES RESULTATS d'ELECTIONS à l'UD et à la fédération (photocopie des feuilles officielles « cerfa »).

LA POSTE – Conseil d'Administration – résultats Basse-Normandie

élections de novembre 2010

Avec **24,35%** des voix, FO obtient, pour la 1ere fois, la 2ème place sur l'échiquier syndical en Basse-Normandie. En progression tant au service des guichets et chaine commerciale (l'Enseigne) avec 26,86% des suffrages et + 3%, qu'au courrier (service de tri et distribution) avec 23,3 % et + 6 % par rapport aux dernières élections de 2005.

Chez les cadres, FO obtient la 1ère place à l'Enseigne et 2ème au courrier.

Résultats complets :

1^{er} SUD 28,69% en progression, **2ème FO 24,35%** en très nette progression, 3ème CGT 23,45% net recul, 4ème CFDT 1,58%, 5ème CFTC 6,30%, effondrement pour ces 2 organisations syndicales et 6ème CGC avec 2,90%.

Crédit Mutuel Maine-Anjou-Basse Normandie

élections de novembre 2010

Total général CE (tous collèges) : FO **32,54%**, SNB (autonomes) 43,28%, CFDT 24,17%

Nombre d'élus CE collège cadres : FO **1**, CFDT 1, SNB 3

Nombre d'élus CE collège non-cadres : FO **4**, CFDT 3, SNB 3

EDF - CNPE de Flamanville

élections de novembre 2010

Total général CE (tous collèges) : FO **12,8% (+8)**, CGT 61,45%, CFDT 16,5% CFE-CGC 9,26%



L'UD de la Manche s'est dotée d'un matériel performant pour le tirage du journal et des tracts : un copieur RISO ComColor 7050.

Il permet l'impression à grande vitesse en couleurs (quadrichromie), et en couleur monochrome (rouge, bleu) au coût d'une copie en noir.

Il est de plus doté d'un module de pli-agrafage qui permet de réaliser des brochures etc.

N'hésitez donc pas à utiliser ce service qui ne peut qu'améliorer votre propagande !

Pour exemple, ce journal a été imprimé avec ce copieur.



L'urgence 2011:

AUGMENTER LES SALAIRES!

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

Augmenter les salaires crée de l'emploi

Les prix augmentent...

Alimentaire

Café: +10% à 20%
Farine: +15% à 20%

Logement

+2,5% sur les loyers du parc privé en 2010.
Les dépenses de logement représentent 25% à 35% du budget des ménages.

Énergie

Gaz: +5% au 1^{er} avril 2011
EDF: + 37% à prévoir sur 5 ans!

Flambée de l'essence et du transport:

+19% du prix du litre de pétrole en un an
SP 98 à 1,54 euro le litre.

Transport

Les dépenses d'énergie représentent 8% des dépenses sur le revenu.

Distance domicile travail en moyenne: 26 kms soit 43 minutes en moyenne (France entière).
La part des frais liés au transport est de plus en plus importante.

Et les salaires ???

- ▶ Pas de coup de pouce au 1^{er} janvier 2011 sur le SMIC: 9 euros l'heure, soit 1 365 euros mensuels.
- ▶ Une inflation à 1,8%
- ▶ Des propositions patronales d'augmentation des salaires trop souvent indignes, voire nulles et le plus souvent individualisées...
- ▶ Des salaires minima de branche qui sont au mieux calqués sur le SMIC...

La solution FO:

une prime transport obligatoire qui concerne aussi les salariés qui vont travailler avec leur véhicule.

Pour les patrons le compte est bon

Pour les entreprises du CAC 40: 83 milliards de profit en 2010.
Un patron du CAC 40 gagne en moyenne 928 000 euros par an (soit 56 fois le SMIC).
Allégements de cotisations patronales: plus de 30 milliards d'euros par an.

Pour les salariés le compte n'est pas bon

LA SEULE SOLUTION...

Hausse générale des salaires

La croissance et l'emploi sont tirés par la consommation donc les salaires

Revendiquez des négociations de salaires et la prime de transport partout!

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

La Commission exécutive soutient tous les syndicats et fédérations FORCE OUVRIERE qui agissent par la négociation, et si nécessaire la grève, pour obtenir satisfaction en matière de salaires et les incite à maintenir la pression par les revendications.

L'augmentation générale des salaires dont le smic, des retraites et pensions, dans le public comme dans le privé, ainsi que des minima sociaux est une priorité :

- sociale en termes de répartition des richesses,
- solidaire concernant le financement de la protection sociale collective,
- économique pour soutenir l'activité et l'emploi,

objectifs auxquels ne répond pas l'annonce d'une prime dans le privé et le gel du point d'indice dans la fonction publique.

S'agissant de la RGPP, outre la suppression massive de postes, la commission exécutive dénonce la remise en cause des principes républicains au travers de suppression ou de la privatisation de missions de services publics. Elle appelle le président de la république et le gouvernement à répondre rapidement aux cas concrets exposés par FORCE OUVRIERE dans son livre noir et exige l'arrêt de la RGPP.

Face à une situation de crise qui n'est pas terminée, la commission exécutive marque son opposition au pacte européen de croissance et de convergence, dit pacte euro, qui vise à renforcer et institutionnaliser la rigueur en Europe en faisant du social en termes de salaires, d'emploi et de protection sociale, la variable d'ajustement.

Dans la même logique, elle marque la détermination de FORCE OUVRIERE à combattre une réforme de la constitution visant à interdire les déficits, ce qui conduirait à une constitutionnalisation de l'austérité, à un déni de démocratie et à une atteinte à la liberté de négociation.

A 10 jours du 1^{er} mai, elle appelle les salariés, chômeurs et retraités, à rejoindre les manifestations et rassemblements organisés par FORCE OUVRIERE pour marquer la solidarité internationale, notamment vis-à-vis des travailleurs du Maghreb, du proche et moyen orient et pour exprimer les revendications prioritaires en matière de salaires, de protection sociale, de stratégie industrielle et de services publics.

Paris, le 21 avril 2011

Votée à l'unanimité

Négociation Retraites Complémentaires

Pendant la négociation...



**Qui mieux qu'un créateur de
droits pour vous défendre.**

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

Communiqué de presse

Négociations Agirc Arrco Le Medef programme l'asphyxie des régimes

La cinquième séance de négociation sur les retraites complémentaires s'est tenue le 24 février 2011 au Medef. Une fois de plus, elle s'est soldée par un échec. La position dogmatique du MEDEF qui persiste à ne pas vouloir apporter des ressources supplémentaires aux régimes est lourde de conséquences pour l'avenir des retraites des salariés du secteur privé. Plus encore pour les 6 millions de cadres et ingénieurs (3,9 millions d'actifs et 2,3 millions de retraités) qui assistent depuis plus de dix ans à la baisse régulière du rendement de leurs retraites.

Rien que pour l'Agirc, le rendement est passé de 10,21 % en 1993 à 6,70% en 2010. En d'autres termes, 100 euros cotisés à l'Agirc donnent droit aujourd'hui à 6,70 euros de pension par an pour un cadre, au lieu de 10,21 euros en 1993, soit une perte de plus de 34%. Pour FO-Cadres continuer sur cette voie n'est pas acceptable d'autant que les retraites complémentaires contribuent à plus de 60 % au montant global de la pension des cadres.

Pour FO-Cadres, il est urgent de mettre fin aux rendements décroissants. Une priorité pour ne pas dire un préalable avant toutes discussions sur d'éventuelles mesures portant sur les prestations familiales. En l'absence d'engagements fermes en ce sens, les taux de rendement poursuivront leur chute pour atteindre 3,58% à l'Agirc et 3,52% à l'Arrco en 2050. Des taux proches de ceux de l'assurance vie. Continuer sur cette voie revient donc immanquablement à précipiter les complémentaires vers la capitalisation. C'est peut-être là le souhait non avoué du MEDEF.

FO-Cadres n'ignore pas le défi majeur que pose le déficit technique des régimes, de l'ordre de 1,9 milliard d'euros en 2010, et qui, en l'absence de mesures, atteindrait les 5 milliards d'euros en 2018. Mais il est utile de souligner que plus de 7,5 milliards d'euros ont été « perdus » en trois ans du fait de la crise. Une situation dont les salariés ne sont pas responsables et pourtant ils risquent une fois de plus d'en payer le prix fort.

Si nous voulons redonner confiance aux cadres et aux jeunes générations dans un système qui a fait jusque-là ses preuves, la question des ressources demeure centrale. Tout particulièrement à l'Agirc dont les réserves seront épuisées d'ici 2016. Une situation qui appelle urgemment à un relèvement proportionné et échelonné des cotisations.

Paris, le 24 février 2011

Contact : Eric PERES - Secrétaire général – 01.47.42.39.69



RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

FO garantit les droits!

Le conflit de l'automne 2010 pour le retrait de la contre-réforme des retraites est encore dans toutes les mémoires.

Le recul des bornes d'âge de 60 à 62 ans et 65 à 67 ans est toujours inacceptable.

FO continuera à revendiquer l'abrogation de

la loi du 9 novembre portant réforme des retraites.

Il faut bien distinguer le régime de base qui relève de la responsabilité de l'État de ceux des retraites complémentaires qui relèvent essentiellement de la négociation en complément de la retraite de base.

Ce n'est pas à travers une négociation qu'on peut remettre en cause une loi.

La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO vient de s'achever.

FO n'a pas voulu se tromper de cible: les règles applicables aux régimes complémentaires ne peuvent pas remettre en cause les règles des régimes de base, l'enjeu était ailleurs.

Après négociation et analyses, FO signe cet accord sur les retraites complémentaires.

RAPPEL DES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION

En l'absence d'accord, les rendements continueraient à baisser, l'AGFF disparaîtrait, ce serait faire le lit d'un effondrement des retraites complémentaires et ouvrir la voie aux fonds de pensions, donc à la Bourse.

CE QUE FO A OBTENU

□ La prolongation de l'AGFF:

Depuis 1983, c'est la première fois que l'AGFF (qui permet de partir à taux plein en retraite de base et retraite complémentaire) est prolongée aussi longtemps: 7,5 années! Sont concernés environ trois millions de salariés futurs retraités, les générations de 1951 à 1956.

□ La stabilisation des rendements:

100 euros cotisés équivalent à 6,50 euros de retraite, ce taux ne pourra donc pas baisser entre 2012 et 2015. Cela faisait quinze ans qu'il baissait.

□ Le doublement à l'ARRCO de la majoration pour enfants nés ou élevés:

La majoration pour enfants nés ou élevés était de 5% précédemment à l'ARRCO, elle sera désormais de 10%, plafonnée à 1 000 euros par an.

□ La création de la majoration pour enfant à charge à l'AGIRC:

Avant, il n'existait pas de majoration familiale pour les retraités cadres avec enfant à charge, désormais, une majoration de 5% comme à l'ARRCO sera versée.

□ La mensualisation des pensions:

La mensualisation des pensions permet aux retraités de gérer leur budget comme lors de leur vie active. Force Ouvrière sera vigilante à ce que le paiement soit effectué à chaque début de mois.

□ Le pilotage paritaire des régimes:

FO a obtenu l'assurance d'aborder la question cruciale du financement des régimes en 2015 puis celle du devenir de l'AGFF en 2018.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

FO garantit les droits!

CE QUI A ÉTÉ ÉVITÉ

❑ La diminution de la pension de réversion actuelle:

Le patronat voulait diminuer la pension de réversion de 10%. FO a obtenu le maintien tel quel de la pension de réversion, c'est-à-dire 60 % de la pension complémentaire du retraité décédé sans condition de ressource pour le veuf ou la veuve.

❑ L'érosion rapide du taux de rendement.

❑ L'abattement drastique des pensions.

❑ La disparition de l'AGFF.

CE QU'ON N'A PAS OBTENU

❑ L'augmentation des ressources:

Force Ouvrière avait demandé une augmentation des ressources des régimes par une augmentation des cotisations afin d'éviter de puiser dans les réserves et de garantir le versement des pensions pour les générations futures. Mais le patronat n'a rien voulu entendre!

Cependant la question sera sur la table en 2015, qui sera un rendez-vous important.

CONCLUSION

FO a pris ses responsabilités.

Les rendez-vous de 2013 et 2015 particulièrement seront l'occasion pour FO de réaffirmer:

– que les régimes par répartition doivent être abondés par des cotisations;

– que les deux régimes AGIRC et ARRCO doivent rester en place.

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

FO sera vigilante sur tous les points et combattra toute tentative de création d'un régime complémentaire unique, préalable à une réforme systémique qui favoriserait la capitalisation.

Formation Syndicale 2011

Rappel : Stages de formation des militants à l'UD :

Du 2 au 6 Mai 2011	Découverte de F.O et moyens d'action du syndicat
Du 16 au 18 Mai 2011	Rôle et fonctionnement du CHSCT
Du 19 au 20 Mai 2011	Conseiller du salarié
Du 30 Mai au 1 ^{er} Juin 2011	Négociateur
Du 20 au 24 Juin 2011	Rôle et fonctionnement du CE
Du 5 au 9 Septembre 2011	Découverte de F.O et moyens d'action du syndicat
Du 10 au 14 Octobre 2011	Se développer
Du 12 au 16 Décembre 2011	Connaître ses droits

N'oubliez pas de faire une pré inscription à l'U.D dès que possible et de nous adresser la feuille de candidature complétée au moins 2 mois avant le début du stage.

L'UD vous a adressé la brochure confédérale qui contient les fiches techniques des stages, les fiches d'inscription, et les modèles de lettres.

Rappel : avoir suivi un stage « découverte FO » est indispensable et préalable pour participer aux autres.

LA FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT POUR CHAQUE SALARIE, ET UNE NECESSITE POUR LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE FORCE OUVRIERE.

ISSTO (INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET DU TRAVAIL DE L'OUEST) :

- ***l'Etat ayant décidé de ne plus prendre en charge les fonctionnaires et les retraités, il a été décidé de suspendre les sessions pour l'année 2011 pour stopper le déficit. La Confédération a dénoncé cette décision auprès du 1^{er} Ministre Fillon. La Coordination FO Grand Ouest a saisi les Conseils Régionaux pour obtenir une subvention.***
- ***une Licence Professionnelle « OTQS » est ouverte à l'ISSTO à Rennes, elle est accessible après VAE (validation des acquis de l'expérience professionnelle). Rentrée en Septembre 2011, prise en charge possible par le FONGECIF. Se renseigner à l'UD***

La citation

En général, on donne plus facilement l'aumône à un misérable qu'un salaire honorable aux travailleurs.

Lajos Kassák (peintre et écrivain hongrois 1887-1967)

